



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : BAIL DE VOIRIE

Identification de l'organisme qui passe le marché : M Thierry Vakondambuta, Responsable Cellule Marchés Publics, Mairie de Chevilly Larue, 88 avenue du général de Gaulle, 94669 Chevilly Larue, cellulemarchespublics@ville-chevilly-larue.fr, tvakondambuta@ville-chevilly-larue.fr

Objet du marché : Le présent marché a pour objet les réparations ordinaires ou importantes ainsi que l'aménagement des voiries communales mais également des dépendances des bâtiments et terrains communaux, cours d'école et cimetière.

Durée du marché : Le présent marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification renouvelable par tacite reconduction sans que sa durée totale n'excède quatre ans. Il pourra y être mis fin à l'expiration de chaque période annuelle à charge pour le pouvoir adjudicateur d'en informer le titulaire par courrier recommandée avec accusé réception 90 jours avant la fin de la période.

Nombre et consistance des lots : Le marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en lot.

Procédure de passation : Le marché est passé en procédure adaptée selon les articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique, dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte lancée par le pouvoir adjudicateur, la Ville de Chevilly-Larue. Les prestations feront l'objet d'un accord cadre à bons de commande mono attributaire. Les prestations du marché sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins.

Modalités d'attribution : Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci est tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre finale. Les autres éléments relatifs à l'attribution du marché sont énumérés à l'article 6.3 du RC.

Critères de sélection : Le prix des prestations est noté sur 100 et pondéré à 40%.

Le mémoire technique est noté sur 100 et pondéré à 50%.

Le critère environnementale est noté sur 100 et pondéré à 10%.

Date limite : Date limite de réception des offres : 12/11/2021 à 11h00

Renseignements divers : Les candidats remettent leurs offres de manière dématérialisée, seules les offres déposées sur la plateforme seront prises en compte. Tout envoi par télécopie ou courriel ne sera pas accepté et toute remise des offres en format papier sera rejetée. Les candidats doivent être en possession d'un certificat électronique conforme aux exigences du règlement (UE) n ° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique relative à la signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié. Il doit permettre de faire le lien entre la signature des documents et la personne physique signataire. De plus chaque candidat doit remettre son offre signée électroniquement sur la plateforme www.achatpublic.com dans le respect de l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et abrogeant l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics.

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_meGUbirkPp

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 11/10/2021